



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES YVELINES ARRONDISSEMENT DE ST-GERMAIN-EN-LAYE CANTON D'AUBERGENVILLE

MAIRIE DE BAZEMONT

3, rue d'Aulnay - 78580 Bazemont - Tél.: 01 30 90 83 14 - Fax : 01 34 75 16 12
E-mail : mairie.bazemont@orange.fr - Site internet : www.bazemont.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06-02-2026

Présents (14) : M. Balot, Mme Boudet, M. Caffin, M. Crespin, Mme Fontaine, M. Froment, M. Hetzel, Mme Huchette-Jaulin, Mme Huser, Mme Lemaire, M. Loret, Mme Malheu, M. Nigon, Mme Servais-Mousty.

Absents (3) :
Mme Bolzer, Mme Delorenzi, M. Wasieczko.

Ordre du jour :

I. Désignation du secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Mme Servais-Mousty

II. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 05/12/2025

Le procès-verbal du 05/12/2025 est adopté à l'unanimité.

III. Informations générales

1. Intervention accordée à Mme Alexandra Lepercq

- Présentation du projet de yoga sur chaise à Bazemont : L'activité a été proposée lors de la semaine bleue, c'est une pratique accessible pour les seniors. Mme Lepercq souhaite réserver un créneau dans la salle de Comédie, pour un cours par semaine.
- Deux options s'offrent à Mme Lepercq : intégrer le « Gothique » ou intervenir en indépendante. Dans ce second cas, une convention de mise à disposition de salle (40€/mois, révisable en tous les ans, début septembre) sera établie. Mme Lepercq devra confirmer son choix pour une mise en place au plus tard en septembre.

2. Point sur le recensement en cours

- 4 agents recenseurs sont missionnés par la commune.
- A ce jour, 86,5% de réponses. 633 réponses collectées sur 733 réponses.

3. Organisation du bureau de vote du 15 mars 2026

- Tour de table pour remplir les créneaux de présence.

4. Entretien avec l'Inspectrice pédagogique 1^{er} degré

- Le but de cet entretien est d'organiser en amont la rentrée scolaire et le nombre de classe à venir.
- Le nombre d'élève est en baisse. A la rentrée 2026, 20 CM2 seront partis pour 13 PS arrivant. Moins de 200 élèves sont prévus pour la rentrée
- La tendance est à la fermeture d'une classe.

5. Bilan d'activité de la gendarmerie de Maule pour Bazemont

- 125 interventions de la gendarmerie de Maule en 2025, sur Bazemont.
- Sécurité routière hausse des infractions relevées : de 40 en 2024 à 75 en 2025. Les accidents passent de 6 à 5.
- 9 infractions pour stupéfiants et alcool.
- Les interventions pour violences intrafamiliales augmentent passant de 4 à 8.
- Les tapages nocturnes passent de 4 à 19.
- Pour les atteintes au bien : baisses de 23 à 13, dont 4 cambriolages.

6. Visite chantier du restaurant scolaire avec les représentants des parents d'élèves

- 8 parents représentants étaient présents. Ils ont posé de nombreuses questions, les échanges ont été constructifs.
- Réception et visite pour tous les parents organisées un samedi matin au mois de juin.
- Les élèves visiteront la cantine durant la pause méridienne.

7. Restaurant scolaire : compte rendu des réunions de chantier

- Une des entreprises a eu un léger retard, qui a été compensé. Les délais sont toujours respectés.
- 9/02 : ferrailage de l'allée et du parvis.
- 10 & 11/02 : coulage de l'ensemble.
- Les travaux intérieurs devraient reprendre à un rythme plus rapide.

8. Enfouissement réseaux rue Fontaine Pleureuse : compte rendu des réunions de chantier

- Les travaux se passent parfaitement avec les entreprises et les riverains.
- Les travaux de génie civil sont pratiquement achevés.
- Enedis & Orange sont attendus pour validation la connexion des réseaux.

9. Syndicat d'Énergie des Yvelines : programme enfouissement réseaux 2025/2026

- Le SEY a retenu le projet d'enfouissement pour la Rue des Grands Jardins prolongé pour la rue de la Malmaison. Le démarrage des travaux doit se faire avant fin 2026. Le marché d'Appel d'Offres sera lancé prochainement.

10. Résultat budget 2025

- **Fonctionnement :**

Article		Bud 2025	réalisé 29/01	%
	FONCTIONNEMENT			
	Dépenses			
Total	011 Charges à caractère général	580 768,33 €	455 617,17 €	78,5%
Total	012 Charges de personnel	725 000,00 €	687 858,28 €	94,9%
Total	014 Atténuations de produits	317 848,00 €	317 443,00 €	99,9%
Total	023 Virement à la sect° d'investis.	277 228,79 €	0,00 €	0,0%
Total	042 Opérations d'ordre entre section	5 628,52 €	5 628,52 €	100,0%
Total	65 Autres charges gestion courante	92 236,00 €	86 507,23 €	93,8%
Total	66 Charges financières	3 750,00 €	3 542,31 €	94,5%
Total	67 Charges exceptionnelles	731,67 €	731,67 €	100,0%
Total	68 Dotations aux Provisions	1 000,00 €	0,00 €	0,0%
Total	DEPENSES	2 004 191,31 €	1 557 328,18 €	77,7%

Article		Bud 2025	réalisé 29/01	%
	Recettes			
Total	002 Résultat de fonctionnement reporté	158 468,80 €	0,00 €	0,0%
Total	013 Atténuations de charges	5 000,00 €	4 195,31 €	83,9%
Total	70 Produits des services	269 450,00 €	298 300,23 €	110,7%
Total	73 Impôts et taxes	1 404 239,00 €	1 447 973,63 €	103,1%
Total	74 Dotations et participations	116 900,04 €	86 908,97 €	74,3%
Total	75 Autres produits gestion courante	50 100,00 €	52 738,94 €	105,3%
Total	76 Produits financiers	33,47 €	31,08 €	92,9%
Total	77 Produits spécifiques	0,00 €	25,51 €	#DIV/0!
Total	78 reprise sur provisions	0,00 €	91,38 €	#DIV/0!
Total	RECETTES	2 004 191,31 €	1 890 265,05 €	94,3%
Bilan		0,00 €	332936,87	

Investissements :

Investissements 2025							
Dépenses	comptes	Budgété	Réalisé	Recettes	comptes	Budgété	Réalisé
Emprunts (remboursement du capital)	1641	88 500,00 €	88 101,89 €	Solde d'exécution de la section Investissement	001	525 087,49 €	
Rue Font. Pleureuse : enfouissement Topo/RVP	208	8 330,00 €	1 242,00 €	Virement de la section fonctionnement	021	277 228,79 €	
Restaurant scolaire : annonces	208	972,00 €	972,00 €				
Restaurant scolaire : honoraires AMO avant travaux	208	2 145,00 €	2 145,00 €	ECTVA	10222	27 431,95 €	27 431,95 €
				Taxes d'aménagement	10226	45 000,00 €	20 367,50 €
Cimetière : colombarium	2116	9 300,00 €	9 300,00 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	1068	300 000,00 €	300 000,00 €
Projet Mares		29 868,00 €		Subvention scolarisée Fonds de concours	15151	25 000,00 €	
Logement 3 rue d'Aulnay 2e et gauche : ballon eau chaude	2150	1 511,09 €	1 511,09 €	Fonds de concours CCOM attribué	15251	287 000,00 €	86 300,00 €
Logement 2 rue des écoles : Chauffe-eau + radiateurs	2150	4 909,30 €	4 909,30 €				
Logements 3 rue d'Aulnay 2ème et gauche : rempit de 2 portes palières	2150	1 000,00 €		Fonds Vert subvention EP attribué	1921	13 828,00 €	13 828,00 €
Installation fibre logement communaux	2150	1 872,00 €		Subvention région restaurant scol (obtenus)	1922	200 000,00 €	160 000,00 €
Ecole : remplacement des fenêtres	2155	33 000,00 €	39 596,38 €	subvention région vidéo (scolarisée)	1922	33 209,00 €	33 209,00 €
Portail atelier communaux (solde)	2155	8 892,48 €	8 892,48 €	Région subvention EP attribué	1922	46 092,00 €	46 092,00 €
Ecole : pose d'un système d'interphone vidéo portail	2155	5 400,28 €		Région budget participatif attribué	1922	10 000,00 €	
MO Voirie ch des gardes	2151	3 060,00 €	3 060,00 €				
Drain ch des Gardes	2151	2 245,00 €	2 245,20 €	Subvention département restaurant scol(obtenus)	1929	220 000,00 €	110 000,00 €
Rue de Meule : bordure alésinée	2151	3 504,00 €	3 504,00 €	Subvention E-SP (obtenus)	1929	16 500,00 €	16 500,00 €
Rampe école parc comédie	2151	2 736,00 €	2 736,00 €				
Route de Flins : barrières de sécurité	2157	4 000,00 €	4 266,00 €	SEY - subvention enfouissement	1928	36 135,00 €	
Signalisation / Equipement voirie	2150	9 150,00 €	2 695,68 €				
Rue du Bel Air : pulvéris	2158		5 880,00 €				
Rue des grands jardins : fosse	2158		528,00 €				
Route de Flins : point lumineux passage protégé	2158	3 023,93	3 023,93	chif 2023 restaurant scol (obtenus)	19462	300 000,00 €	90 000,00
Extincteurs	21568	3 000,00 €	0,00 €	SNPN (scolarisée)	1948	9 000,00 €	
Eclairages Noël	2157	1 543,54 €	1 542,14 €	Amendes de police		5895,95	5895,95
Achat stand 10 tables pliantes	2158	2 115,11 €	2 115,11 €	destr		1 596,62 €	
Equipement: outillage divers	2158	4 000,00 €	724,50 €	Emprunt	1641	161 938,74 €	
Egline : vitrail	2161	5 808,00 €					
Informatique / Numérique (FW, pc, vidéoprotection)	2163	6 386,51 €	6 386,51 €				
Petite garderie : mobilier	2164	253,93 €					
Panneau d'affichage	2180	3 850,00 €	845,04 €				
Ecole : table de ping-pong extérieur	2180	2 084,08 €	2 084,08 €				
Réfrigérateur salle des maîtres	2180	220,00 €	220,00 €				
Cuve à flocus CTM	2180	681,02 €	681,02 €				
Réfrigérateur CTM	2180	220,00 €	220,00 €				
lave linge PM	2180	449,99 €	449,99 €				
Miroirs	2180	880,20 €					
Sèche linge petite maternelle	2180		599,99 €				
Vidéoprotection : raccordement fibre	231	27 900,00 €	35 700,00 €				
Vidéoprotection : génie civil SFE	2316	13 416,06 €	13 416,06 €				
Vidéoprotection : génie civil Muguets/Orme SFE	2316	15 524,89 €	15 524,89 €				
Vidéoprotection : 30 caméras + matériel GS	231	30 551,30 €	30 551,30 €				
Vidéoprotection : 2 caméras Muguets/Orme	231	5 414,40 €	5 414,40 €				
Eclairage public : luminaires LEDS	235	130 620,80 €	110 620,80 €				
Fontaine Pleureuse: enfouissement réseaux	231	186 842,88					
Délimitation parc Comédie 15 géométrie + annonce supp			1 824,00 €				
Restaurant scolaire : travaux	231	1 822 765,75 €	825 829,87 €				
Restaurant scolaire : CSFS	231	7 556,80 €	3 898,80 €				
Restaurant scolaire : CT	231	9 844,58 €	5 973,94 €				
Restaurant scolaire : honoraires AMO	231	68 741,42 €	26 600,56 €				
Avance aux entreprises restaurant scolaire	238	65 224,78 €	65 224,78 €	Agence aux entreprises restaurant scolaire	238	65 224,78 €	43 974,65 €
Opérations d'ordre budgétaire				Opérations d'ordre budgétaire			
Remboursement avance aux entreprises			43 974,65 €	Assortissements	2804283	58,92 €	58,92 €
				Assortissements	281531	5 568,60 €	5 568,60 €
Intégration Frais d'Etudes Plan Interne voirie	2151/401	27 202,80 €	27 202,80 €	Intégration Frais d'Etudes Plan Interne voirie	2151/63	214 889,70 €	214 889,70 €
Intégration Frais d'Etudes Rue des Jonchères	2151/401	3 584,00 €	3 584,00 €	Intégration Frais d'Etudes Plan Interne voirie	2151/63		
Intégration Frais d'Etudes restaurant scolaire	231	88 121,90 €	88 121,90 €	Intégration Frais d'Etudes Plan Interne voirie	2151/63		
Total Dépenses		2 726 695,54 €	1 509 972,10 €	Total recettes		2 726 695,54 €	1 079 916,99 €
						0,00 €	-436 055,17 €

IV. Décisions et Délibérations

1. Décisions du Maire

N° 1/2026 - Constitution de provision pour créances douteuses

Le Maire de la Commune de Bazemont,

Vu l'article R2321-2 du code général des collectivités territoriales, modifié par le décret n° 2022-1008 du 15 juillet 2022 qui introduit dans la partie réglementaire du CGCT la suppression de l'obligation pour les assemblées délibérantes de délibérer pour autoriser la constitution, l'ajustement ou la reprise d'une provision. Ainsi, à compter du 16 juillet 2022, le Maire devient seul compétent pour gérer les provisions obligatoires et facultatives.

Considérant que :

- Par souci de sincérité budgétaire, de transparence des comptes et de fiabilité des résultats de fonctionnement des collectivités, le code général des collectivités territoriales rend nécessaire les dotations aux provisions pour créances douteuses. Une provision doit être constituée lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur comptes de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public, à hauteur du risque d'irrecouvrabilité estimé à partir d'informations communiquées par le comptable.

- Dès lors que les créances non recouvrées ont fait l'objet d'une procédure de contentieux par le comptable public sans résultat probant, les chances de les régulariser s'amenuisent et le risque d'irrecouvrabilité s'accroît avec le temps.

- Procéder à des provisions avec une dépréciation calculée selon l'ancienneté des créances permet une comptabilisation progressive, qui applique des taux proportionnellement plus élevés et pertinents face à un recouvrement temporel compromis

DÉCIDE

ARTICLE 1er :

D'adopter pour le calcul des dotations aux provisions des créances douteuses, pour l'ensemble des budgets (budget principal et budgets annexes) la méthode prenant en compte l'ancienneté de la créance comme premier indice des difficultés pouvant affecter le recouvrement d'une créance, avec des taux forfaitaires de dépréciation applicable de la manière suivante : taux de dépréciation = 20 % pour les créances de plus de 2 ans.

Les crédits correspondants seront inscrits, chaque année, à l'article 681 « Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions – charges de fonctionnement »

Les provisions sont ajustées annuellement, soit par le biais d'une reprise de provision si les créances éligibles ont diminué (par un recouvrement ou une admission en non-valeur), soit par le biais d'un complément si le provisionnement antérieur est devenu insuffisant.

Pour l'exercice 2025, l'examen des restes à recouvrer fait apparaître un besoin de provisionnement de 814.38 euros sur le budget commune

Compte tenu du solde de provisionnement des années précédentes de 905.76 euros, l'ajustement des provisions sera fait par l'émission d'un titre au compte 781 d'un montant de 91.38 euros

ARTICLE 2 :

La présente décision sera notifiée au prochain Conseil Municipal

N° 2/2026 – M57 Fongibilité des crédits : décision modificative portant virement de crédit de chapitre à chapitre

Le Maire de la Commune de Bazemont,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5217-10-6,

DECIDE les virements de crédit au Budget Primitif 2025 comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 615231 : Entretien et réparations sur voiries	3 500.00 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	3 500.00 €			
D 7392221 : Fonds de péréquation des ressources com		3 500.00 €		
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		3 500.00 €		
Total	3 500.00 €	3 500.00 €		
Total Général		0.00 €		0.00 €

DIT que la présente décision sera notifiée au prochain Conseil Municipal

2. Délibérations

N°01/2026 – Domiciliation administrative de l'association ELISA

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-22 ;

Vu l'article L. 2125-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, permettant de mettre à disposition à titre gratuit un bien relevant du domaine public, aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général ;

Vu la demande présentée en date du 12 décembre 2025 par Madame Mélanie MULLER, Présidente de l'association ELISA, sollicitant la domiciliation administrative de l'association en Mairie de Bazemont ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la mise à disposition d'une boîte aux lettres dans le cadre de la domiciliation postale de l'association ELISA au sein de la Commune de Bazemont ;

DIT que cette mise à disposition est consentie à titre gratuit en raison de l'activité de l'association qui est d'intérêt général ;

AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

- ***Votée à l'unanimité***

Convention d'occupation précaire d'un logement communal – reconduction

Il a été décidé que le CCAS prendrait en charge l'étude du dossier et l'accompagnement de la personne.

- ***Reportée***

N°02/2026 – Participation financière au Repas des anciens

Vu le repas annuel offert par la municipalité aux Bazemontais ayant atteint 65 ans dans l'année, qui se déroulera le samedi 28 mars 2026 au Domaine du Relais des Poyers à Orphin,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

FIXE le montant de la participation, pour les accompagnateurs n'ayant pas l'âge requis, pour l'année 2026, à 61€00

- ***Votée à l'unanimité***

N°03/2026 – Remboursement des dépenses effectuées pour le compte de la commune

Madame Sandrine HUSER a dû avancer la somme de 44.80 € dans le cadre de la commission solidarité pour l'achat de chocolats pour les Bazemontais séjournant à l'Ehpad de Maule ;

Madame Martine LEMAIRE a dû avancer la somme de 99.85 € pour des achats alimentaires pour les vœux du Maire du 09/01/2026

Madame Cynthia PRIEUR a dû avancer la somme de 3.58 € pour des achats pour le club ados

Madame Amandine ADAM a dû avancer la somme de 21.00 € pour le transport de la sortie club ados du 22/12/2025

Madame Jean-Bernard HETZEL a dû avancer la somme de 300.00 € pour des achats alimentaires pour les vœux du Maire du 09/01/2026 et la somme de 65.00 pour la cérémonie des illuminations de Noël du Périscolaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE le remboursement de la somme susmentionnée.

- ***Votée à l'unanimité***

N°04/2026 - Sorties club ado – participations par enfants

Vu les sorties organisées par le Club Ado

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

FIXE le montant de la participation par enfant pour la sortie « Escape Game paris » du 31/01/2026 à 20€00

FIXE le montant de la participation par enfant pour la sortie « Bowlcenter Orgeval » du 23/02/2026 à 10€50

FIXE le montant de la participation par enfant pour la sortie « Koezio » du 27/02/2026 à 17€50

- ***Votée à l'unanimité***

V. Comptes Rendus des présidents des Commissions Communales, Intercommunales et des Délégués aux Syndicats

Finances :

- 18/02 & 12/03 réunions pour finaliser le budget 2026
- Les demandes de subvention des associations doivent être retournées avant le 09/03.

Handi Val de Seine :

- Réunion prévue le 10/02 pour le vote du budget.

Affaires scolaires :

- IngénierY a été sollicité pour aider à la rédaction du cahier des charges de l'Appel d'Offres pour la restauration scolaire.

Solidarité :

- La Commission Solidarité et Vie des Aînés ainsi que le CCAS ont tenu, le 26 janvier 2026, leur dernière réunion de mandat.
- Bilan de mandat : La commission a dressé un bilan positif des actions menées, notamment en matière de lien social (Semaine Bleue, ateliers multimédia CCGM), de santé (lutte contre le cancer) et d'accompagnement quotidien (transport solidaire). Les élus ont souligné l'engagement collectif comme facteur clé de cette réussite.
- Projet de Maison d'Assistants Maternelles (MAM) : Trois assistantes maternelles agréées ont sollicité l'appui de la municipalité pour la création d'une structure dédiée (9 à 12 enfants). Plusieurs sites communaux ont été identifiés, mais la disponibilité des locaux demeure le point sensible. La décision finale sera reportée à la prochaine équipe municipale.
- Association ELISA : La commission a pris connaissance de la demande de domiciliation à Bazemont de l'association ELISA, spécialisée dans l'accompagnement des femmes et enfants victimes de violences intrafamiliales.
- Points de vigilance et perspectives :
 - Intercommunalité (CCGM) : Besoin de renforcer les échanges formels entre responsables de CCAS au sein de la communauté de communes.
 - Communication : Promotion nécessaire du service de transport (navette) via le prochain Bulletin Municipal.
 - Prévention : Collaboration envisagée avec les agents recenseurs pour mieux repérer les personnes isolées.
 - Suivi : Nécessité d'améliorer le suivi des aides financières accordées par le CCAS.

Communication :

- Site internet : la commune engage la refonte globale de son site internet et le développement d'une application mobile citoyenne synchronisée.
- Organisation du projet :

- Groupe de travail : Thierry Crespin (responsable), Fabrice Balot, Thierry Crespin, Marc Guyard, Sandrine Huser, Christopher Cachelou et Alexandre Abraham seront sollicités.
- Méthode : Gestion transversale entre les commissions "Services numériques" et "Communication".
- Édition du BV46 (Avril 2026) : le travail sur la structure du prochain journal municipal a commencé.
 - Contenu : Édito par Jean-Bernard ; dossier central consacré aux services techniques.
 - Échéance : La date limite de réception des articles est le 20 février.
 - Remerciements : L'équipe remercie Qlovis Production, et particulièrement Jacques Delorenzi, pour la réalisation bénévole de la maquette depuis plusieurs années.

Environnement :

- Les balades thermiques se sont déroulées le 20/01. 15 personnes étaient présentes. La démonstration était pertinente et les questions nombreuses.
- Réunion avec la DTT le 16/02 sur le thème des chauves-souris dans les anciennes carrières de Bazemont.

VI. Questions diverses

L'Enjambée de la Mauldre revient en 2026, le week-end du 19/20 septembre. Cette année, un canicross est à l'étude.

Une conseillère signale qu'il manque un panneau de rue « chemin de la Pie ». La commande est prévue.

Une conseillère fait remarquer qu'à l'arrêt de bus au niveau des travaux rue de la Fontaine Pleureuse il est arrivé à plusieurs reprises qu'une voiture double les bus de façon dangereuse et manque de percuter un piéton. Un conseiller confirme avoir vu la voiture avec ce comportement le matin également.

Dès que de tels actes sont constatés, il est nécessaire de le faire remonter en mairie pour visionnage des caméras et pour qu'elle contacte la gendarmerie.

VII. Date du prochain conseil

- Vendredi 13 mars à 20h30

La séance est levée à 23h30.